

Scénographie / atelier

Option : Scénographie

Cycle : Bachelier

Bloc : 3

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 300 (10 h / semaine)

Crédit : 18

Pondération : 10

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

**Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts
(BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000**

**Enseignante : Claire Wagelmans,
c.wagelmans@intra-esavl.be**

- mettent en œuvre, articulent et valorisent de manière singulière ces connaissances et ces compétences dans le cadre de la poursuite de leurs études, et démontrent leur aptitude à élaborer et développer, en scénographie, une réflexion et des propositions artistiques ;
- collectent, analysent et interprètent, de façon pertinente, des données – généralement, dans leur domaine de création – en vue d'inventer des propositions artistiques et de développer une attitude critique qui intègre une réflexion sur des questions artistiques, éthiques et socio-économiques ;
- présentent leurs productions artistiques et communiquent à leurs propos selon des modalités adaptées au contexte ;
- ont développé les méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre leur formation de manière autonome.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- explorer les compétences techniques et le langage propre à l'art de la marionnette ;
- consolider les compétences techniques propres au métier et à toutes ses exigences esthétiques, théoriques et pratiques ;
- affiner le langage et le vocabulaire spécifique au théâtre ;
- traduire dans un langage plastique, artistique, le concept inscrit dans la lecture dramaturgique d'une œuvre ;
- concevoir un dossier de référence et de recherche documentaire multiple ;
- appréhender des espaces différents de la scène classique de théâtre.

COMPÉTENCES VISÉES

- expérimentent et mettent en œuvre une pratique artistique singulière située dans un contexte éten-
du théorique, historique, socio-politique, etc. ;
- ont acquis des connaissances et des compétences approfondies en scénographie, à un haut niveau de formation basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques et techniques ;

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- projet individualisé ;
- travaux pratiques artistiques et techniques axés sur la mise en situation professionnelle future de l'étudiant ;
- résolution de problèmes ;

- présentation orale individuelle ;
 - séance d'écriture de notes d'intention avec encadrement de plusieurs enseignants de modules différents ;
 - recherche documentaire individuelle ;
 - stage interne ;
 - entraide entre les étudiants ;
 - visite de salles de théâtre ;
 - conférence ;
 - rencontre et échange avec des personnes-ressources ;
 - Stage externe dans des institutions théâtrales (Théâtre de Liège, ORW, Moderne, Théâtre National...).
- Ces stages externes peuvent se dérouler durant l'année scolaire en dehors des cours ainsi que durant les vacances scolaires.
- Ces stages externes sont soumis à une convention de stage signée par la Direction des Beaux-Arts de Liège, la Professeure d'Atelier et l'entité culturelle qui les accepte dans leurs ateliers de construction / costume / décoration.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue
- plusieurs évaluations intermédiaires selon la progression des étudiants dans leur apprentissage (sachant que la maîtrise d'une compétence est un pré-requis à l'apprentissage de la suivante).
- En janvier : 20 % (cote Professeur).
- En mai : 30 % (cote Professeur).
- En juin : présentation orale individuelle des réalisations devant un jury externe (50 % cote du jury externe).

Critères d'évaluation

- respect des consignes ;
- degré d'implication, d'investissement (constance dans le travail, assiduité aux séances, attitude ouverte et dynamique) ;
- qualité du travail de mise en forme esthétique de l'espace (conscience de l'espace, créativité, invention formelle...) ;

- capacité à traduire matériellement et avec justesse sa « vision » dans un langage plastique ;
- connaissance et utilisation des outils techniques ;
- capacité à l'esprit de synthèse, à l'argumentation, à l'analyse critique, à la réflexion, à l'auto-évaluation, à la prise de position personnelle tant artistique que culturelle et sociale goût du dépassement ;
- capacité à progresser (évolution positive des acquis) ;
- capacité à comprendre les mécanismes et les composants de la présentation ou représentation scénographique ;
- capacité à la déontologie de sa discipline ;
- capacité à communiquer, à échanger, avec les autres intervenants de la création ;
- capacité à fonctionner au sein d'une équipe de création.

SOURCES, RÉFÉRENCES, ET SUPPORTS ÉVENTUELS

- référence multiple (littéraire, historique, biographique...) ;
- document multiple disciplinaire et interdisciplinaire, de toute origine, nature ou support, pour développer la création
- l'étudiant prendre les notes qu'il juge utiles.

PRÉ-REQUIS

Réussite de *Scénographie / atelier*, Bloc 2 Bachelier.

CO-REQUIS

Aucun.